

**Direction des Jurys
de l'enseignement secondaire**
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

enseignement.be/jurys
jurys@cfwb.be

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

| | |
|--------|--------------------|
| Cycle | 2019-2020/1 |
| Titre | CESS professionnel |
| Option | Peintre |

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Nom de l'option de base groupée (OBG) : **Peintre**

Liste des matières (grille-horaire) + équivalent horaire :

| |
|---|
| Connaissance de gestion |
| Dessin technique-lecture de plans |
| Cahier de charges, métré, devis |
| Connaissance des styles, décoration |
| Technologie et connaissance des matériaux |
| Hygiène professionnelle-sécurité |
| TPM |

●●● Programme

Selon la réglementation, les questions d'examens porteront sur les programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles¹. Ces programmes sont téléchargeables sur le site <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/programmes>.

Numéro du programme : **211/2003/249**

Lien : <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/211-2003-249.pdf>

Nom du programme : **Peintre**

Rappel : ces consignes ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles complètent le programme et précisent notamment les modalités d'évaluation.

●●● Titre visé, type d'enseignement

Titre : le Certificat d'enseignement secondaire supérieur pour l'enseignement secondaire professionnel (CESS).

¹ Article 10 du Décret du 27/10/2016 portant organisation des jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

II. Organisation de(s) l'examen(s) de

●●● Modalités de passation

Type d'examen : écrit et pratique.

Nombre d'heure(s) : 6 heures.

●●● Condition(s) pour présenter l'examen oral

●●● Condition(s) pour présenter l'épreuve pratique en cas d'épreuve théorique préalable pour les cours de l'option

●●● Matériel

Matériel requis : latte de 15 cm minimum, stylos, effaceur, bic à quatre couleurs, calculatrice, tenue de protection et de sécurité adaptée (pantalon ou salopette, chaussures de sécurité).

Pour des raisons d'assurance, le candidat n'ayant pas de **chaussures de sécurité** ne pourra pas présenter l'examen pratique.

Matériel refusé : GSM, smartphone, tablette, montre connectée et dictionnaire.

●●● **Consignes d'examen(s)**

Plan et croquis

Réaliser un croquis en respectant les proportions
Réaliser un plan en respectant les proportions
Légender le croquis ou le plan
Indiquer et respecter une légende

Cahier de charges, métrés et devis

Réaliser un bon de commande
Réaliser un devis
Réaliser une facture

Connaissance des styles

Répondre à des questions théoriques sur :

- Les couleurs primaires
- Les couleurs secondaires
- Les couleurs tertiaires
- Le cercle chromatique

Technologie et connaissances des matériaux

Répondre à des questions théoriques sur :

- Les sortes de peinture
- Les types de laque
- Le vernis et la lasure
- La conservation des peintures
- Les types de pinceaux et de rouleaux

Hygiène et sécurité

Adapter son plan de travail
Préparer son poste de travail
Aménager le chantier
Ranger le chantier
Nettoyer les outils

TPM

Peinture :
Peindre toutes les moulures du mur en plaques de Gyproc

Peindre le mur en plaque(s) de Gyproc
Peindre le mur en brique(s)
Poser un revêtement mural (tolérance zéro pour les joints bord à bord)

III. Evaluation

●●● Pondération

Chaque matière est pondérée sur une note finale de 20 points.
Chaque cours de l'OBG est considéré comme une matière.

IV. Annexes

●●● Exemple d'anciens examens

La Direction des Jurys de l'enseignement secondaire ne fournit aucun ancien examen.